

Hebdo Canada

Volume 2, N° 31

le 31 juillet 1974



Ottawa, Canada.

Une industrie forestière florissante est essentielle à l'économie du Canada, 1

Un marcheur bien en forme, 3

ACDI-FAO: Accord sur les pêcheries, 3

Festival international de la jeunesse, 3

Vente d'une centrale nucléaire à l'Argentine, 4

Nouvelle Loi sur les poids et mesures, 4

Bourses du Conseil des Arts, 4

Le transport maritime de chevaux vivants est interdit, 4

Un navire canadien populaire à Oslo, 5

Cent millions supplémentaires pour l'ACDI, 5

Subvention à la Croix-Rouge, 5

Commerce extérieur: produits automobiles et produits connexes, 6

Découverte d'importants stocks de crevettes au large de la Colombie-Britannique, 6

Une industrie forestière florissante est essentielle à l'économie du Canada

Les feux de forêt coûtent cher: les Canadiens perdent en moyenne tous les ans pour plus de 35 millions de dollars en bois détruit et en frais de lutte contre le feu. Les pertes pour l'environnement et la faune sont inestimables.

Le Service canadien des forêts estime qu'à la fin de juin, cette année, 2,984 feux de forêt avaient détruit quelque 182,000 acres de terrain. Selon les autorités provinciales de l'Ontario, plus de 200,000 acres ont été détruites par le feu en juillet dans cette seule province.

Importance de la forêt
Les forêts du Canada, qui couvrent presque la moitié de la surface totale du pays, constituent le trait le plus remarquable de sa physionomie. Environ la moitié de ces terres forestières contiennent du bois commercialisable — huit p. cent des réserves mondiales de bois. Au premier rang des exportations canadiennes, les produits forestiers représentent plus de trois milliards de

dollars par année et jouent donc un rôle important dans la vie de tous les Canadiens.

Mais l'importance de nos forêts ne se mesure pas qu'en dollars; en fait, il est impossible de calculer leur valeur réelle, puisqu'elle est en grande partie intangible.

Les forêts constituent la zone-tampon écologique essentielle à la pureté de l'air et de l'eau... elles protègent les bassins hydrographiques de l'érosion, elles stabilisent le débit des cours d'eau et minimisent les crues... elles sont notre lieu de détente favori et abritent une faune variée.

Une industrie forestière florissante est essentielle à l'économie du Canada. Le bois est renouvelable, biodégradable et peut être façonné sans grande dépense d'énergie. Mais il est nécessaire d'équilibrer notre utilisation économique de la forêt et sa conservation en tant que lieu de récréation et de détente.



Camion transportant le bois coupé, en Colombie-Britannique

La mécanisation et la coupe à blanc
Les sociétés forestières canadiennes actuelles tentent à tout prix de réduire leurs frais en augmentant la productivité. Pour ce faire, elles ont recours à la mécanisation et font un usage général de la coupe à blanc, exploitation de la forêt par extraction de tous les arbres récoltables d'une zone donnée. L'exploitation croissante de toutes les essences accentue cette tendance. Aujourd'hui, au Canada, environ 80 p. cent de toute l'exploitation se fait par coupe à blanc.

Mais la machinerie lourde peut détruire les jeunes arbres, ce qui entraînera une plus faible productivité du peuplement suivant, à moins qu'on plante de nouveaux arbres. Si on fait l'abattage lorsque le sol n'est pas gelé ou couvert de neige, la machinerie lourde peut endommager certains sols et provoquer de l'érosion.

Employée judicieusement, la coupe à blanc peut être une bonne pratique forestière; si on en fait un usage inconsidéré, elle peut avoir des résultats désastreux. Lorsqu'on s'en sert avec habileté, elle est de loin supérieure à la vieille méthode de l'"écrémage" qui consiste à ne couper que les arbres les plus gros et les plus beaux.

La lutte contre les ennemis de la forêt
Les insectes tuent environ 250,000 acres de forêt à maturité tous les ans au Canada. La demande de bois augmentant, il devient urgent de trouver un moyen efficace de lutte contre eux. Si on la laissait faire, la tordeuse des bourgeons de l'épinette seule pourrait faire fermer de nombreuses usines dans des régions où le chômage est déjà un problème grave.

Bien que les insecticides soient habituellement la seule méthode de lutte fiable, ils présentent, s'ils sont mal employés, des dangers certains pour l'environnement. On a consacré beaucoup d'efforts à déterminer leurs effets secondaires, et ces études sont toujours en cours. Elles comprennent des enquêtes sur les effets des pulvérisations d'insecticides sur les poissons, la faune qui vit au fond des lacs et rivières, les oiseaux, les mammifères, les micro-organismes du sol et les insectes non nuisibles. On a essayé d'évaluer l'accumulation des insecticides dans le sol et la végétation, leur décomposition et leur mouvement dans la chaîne alimentaire. Le

DDT, qu'on n'emploie plus depuis 1967, a été remplacé par une classe d'insecticides moins persistants.

A défaut d'employer des insecticides, on peut lutter contre les insectes à l'aide de virus, de bactéries, de parasites, de prédateurs et de substances d'attraction sexuelle ou par la manipulation de la forêt elle-même. On consacre beaucoup d'efforts pour approfondir ces possibilités, de même que pour trouver des insecticides plus sûrs ainsi que des méthodes plus efficaces de les utiliser. Mais, malgré ce que pourraient faire croire une récente publicité et un ou deux succès spectaculaires, la "lutte biologique" n'est pas encore une solution simple de remplacement des insecticides.

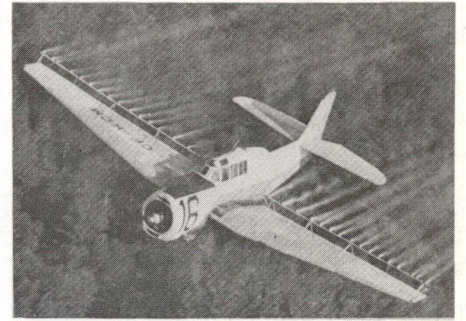
Fertilisants, herbicides et sylvicides
La fertilisation des forêts commence à peine à être employée couramment comme moyen d'augmenter la croissance des arbres. On traite annuellement au Canada entre 5,000 et 15,000 acres, principalement à l'azote. Le fertilisant n'est généralement appliqué qu'une fois, 10 ou 15 ans avant qu'on ne commence la coupe.

Les quantités employées en foresterie sont généralement faibles, comparées à celles de l'agriculture. D'autre part, les sols forestiers contiennent beaucoup de matières organiques et ont une épaisse couche de racines qui empêche efficacement les pertes de substances nutritives. Il est donc probable que peu de fertilisant puisse aboutir dans les cours d'eau et devenir une source de pollution. On fait tout de même en plusieurs endroits au pays des études sur les conséquences que cela pourrait avoir.

On s'est aussi intéressé aux dangers que présente l'utilisation forestière des herbicides et des sylvicides. Mais, contrairement à ce que pense une partie de la population, ceux dont on se sert couramment en Amérique du Nord ne présentent que peu de danger.

Les forêts artificielles

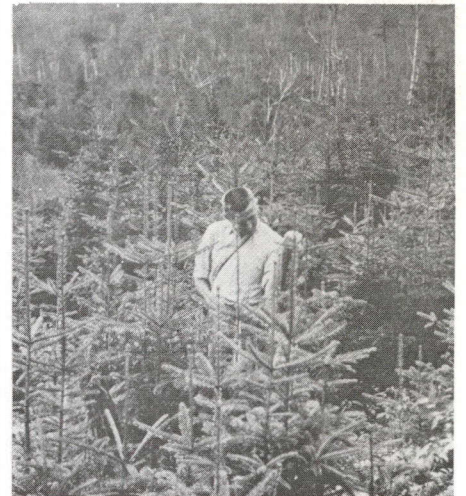
Le besoin d'une plus grande productivité de la forêt amène de plus en plus à l'ensemencement et à la plantation comme moyen de régénération de la végétation. Jusqu'à présent, on a repeuplé artificiellement au Canada environ 4 millions d'acres. D'ici 1985, le total atteindra 10 millions d'acres.



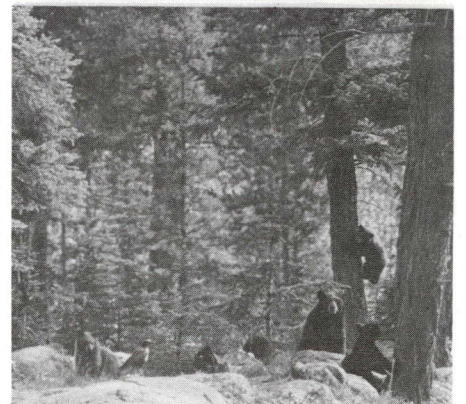
Protection



Feu de forêt



Régénération



Protection de la faune

Un marcheur bien en forme

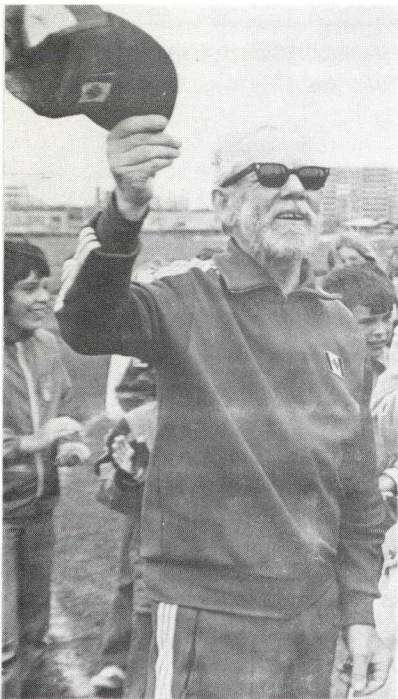
Après une marche ininterrompue de vingt heures au cours de laquelle il a parcouru 100 milles, l'adjudant-chef Philippe Latulippe, âgé de 55 ans, de la Base des Forces canadiennes de Toronto, déclare: "L'an prochain, je traverse le Canada."

Des médecins des Forces canadiennes et de l'Institut militaire et civil de médecine environnementale ont surveillé l'épreuve d'endurance et ont par la suite affirmé que Latulippe était en excellente forme et qu'il n'avait même pas mal aux pieds.

L'adjudant-chef Latulippe voulait démontrer à tous que si ce marathon était à la portée d'un homme de 55 ans, il le serait par conséquent pour tous.

Les données médicales obtenues à la suite de cette épreuve pourront servir à mettre au point des techniques d'entraînement physique pour les Forces canadiennes.

L'adjudant-chef Latulippe, en congé de retraite des Forces canadiennes, pratique la marche de grand fond depuis sept ans et a déjà établi un record



L'adjudant-chef Philippe Latulippe, âgé de 55 ans, de la BFC de Toronto, marcheur de grand fond, photographié au terme d'une épreuve d'endurance de 100 milles qui visait à promouvoir le conditionnement physique.

mondial en parcourant 300 milles en un peu plus de 77 heures.

Il projette de traverser le Canada à pied afin de susciter l'intérêt des gens pour les Olympiques de 1976.

ACDI-FAO: Accord sur les pêcheries

Le Canada a conclu avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un accord pour le développement de l'industrie de la pêche dans les pays de la mer de Chine méridionale. Le président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Paul Gérin-Lajoie, et le directeur général adjoint de la FAO, M. Roy Jackson, ont signé, le 16 mai, le protocole d'entente par lequel l'ACDI s'engage à affecter au projet une subvention de \$2.8 millions échelonnés sur quatre ans pour financer un programme expérimental de pêche d'espèces pélagiques, telles que l'anchois, la sardine, le maquereau, le thon et les autres poissons de surface qui vivent en bancs.

Les prises seront vendues aux points de vente normaux dans les marchés de Hong Kong, de la République khmère, de la Malaysia, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande et de l'Indonésie. Ces pays, qui comptent environ 235 millions d'habitants ont un des taux de consommation de poisson par habitant les plus élevés au monde. D'après le niveau et la valeur commerciale des captures, on détermine les dimensions et les emplacements qui conviendraient le mieux à d'éventuelles entreprises de pêche et de transformation du poisson.

Des études effectuées par la FAO ont montré que l'adoption de techniques halieutiques plus efficaces aiderait les pays de cette région à combler leurs besoins en produits de la pêche. Le programme de la FAO inclut le développement et la gérance d'entreprises de pêche des poissons pélagiques et de fond, l'accroissement de la production des crustacées et de mollusques, et le développement de la pisciculture.

Bien que le taux de croissance des prises se situe en moyenne à 9.6% par année, il est encore au-dessous du niveau nécessaire pour satisfaire les besoins des populations en calories et en protéines. On estime que l'écart entre l'offre réelle de produits de la pêche en 1970 et la demande prévue

pour 1980 est de 2.1 millions de tonnes par année, soit le double de la production canadienne dans ce domaine.

La FAO a demandé au Canada de participer parce qu'il est compétent



dans le domaine de la pêche près des côtes comme en haute mer, et que les techniques et l'équipement qu'il utilise peuvent facilement être adaptés aux besoins des pays en développement. La Direction générale des Pêches d'Environnement Canada a collaboré à identifier les ressources canadiennes nécessaires à la réalisation du projet.

Festival international de la jeunesse

Québec sera l'hôte, du 13 au 24 août prochain, du premier Festival international de la jeunesse, organisé par l'Agence de coopération culturelle et technique, dont le Canada est l'un des 25 pays membres.

Deux mille jeunes athlètes, artistes et artisans venant de 25 pays francophones d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, envahiront la ville de Québec pendant 2 semaines pour témoigner de leurs cultures et de leur jeunesse. Les activités comprennent une rétrospective du jeune cinéma, la production, sur place, d'un film-document de la fête, un atelier de recherche et de réalisation d'un jeu dramatique collectif, un atelier de recherche sur l'homme et son environnement, des compétitions d'athlétisme et de parachutisme, des nuits de poésie, de chansons et de contes, des exercices

et des jeux traditionnels et des représentations de spectacles nationaux. De plus, un Village des arts rassemblera sur une grande place publique les artistes et artisans venus de partout et la musique, qui jouera le rôle de soutien et d'animation de toutes les activités, sera assurée par des formations nationales de musiciens.

La Société d'accueil du Festival international de la jeunesse a été créée, par les gouvernements canadiens et québécois, pour assurer le meilleur déroulement possible de la "Super franco fête". Cette Société a invité les Canadiens et les Québécois à participer à la Fête dans le cadre de groupes d'animation, de groupes d'hôtes, de groupes d'information, et de groupes de contact. Le gouvernement fédéral a octroyé la somme de \$900,000 pour cette entreprise alors que le gouvernement de Québec lui a consacré \$500,000.

Vente d'une centrale nucléaire à l'Argentine

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) du Canada a signé une entente financière selon laquelle 129.5 millions de dollars seront prêtés au Gouvernement argentin afin de faciliter la fourniture à la Commission atomique argentine (CNEA) de composants et de services fournis par l'Énergie Atomique du Canada, Limitée (EACL) pour une centrale CANDU de 600 mégawatts.

En annonçant la nouvelle, M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce a dit que ce contrat de vente, obtenu en concurrence avec des soumissionnaires allemands et américains, va considérablement améliorer la position internationale du réacteur canadien CANDU. Le ministre estime que cette vente va fournir aux ingénieurs-conseils et aux fabricants canadiens environ 10,000, hommes-années de travail.

La soumission canadienne pour la fourniture "clés en mains" de cette centrale CANDU a été faite de concert avec l'entreprise italienne *Italimpianti* dont le siège social est à Gênes en Italie.

La centrale CANDU destinée à l'Argentine va être construite près de Cordoba en bordure de la rivière Terce-

ro, à environ 675 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires.

Le prêt de la SEE financera 90% du coût des composants et des services devant être fournis par le Canada. Le prêt sera remboursé en 30 versements semestriels commençant 6 mois après la mise en service de la centrale. Les travaux de construction devraient être terminés en 1979.

Nouvelle Loi sur les poids et mesures

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, annonçait que la nouvelle Loi sur les poids et mesures et le règlement d'application avaient été proclamés en vigueur par le gouvernement à compter du 1er août 1974. La nouvelle Loi et son règlement constituent une version entièrement modernisée et mise à jour de l'actuelle législation sur les poids et mesures dont l'application relève du gouvernement fédéral. La nouvelle Loi a quatre objectifs principaux: Constituer une mise à jour de l'actuelle législation; contribuer à un meilleur contrôle de certaines pratiques trompeuses; en outre jeter des bases solides pour la conversion au système métrique du Canada, en définissant toutes les quantités; enfin la Loi constituera un complément à la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation en traitant de la précision des poids et mesures des produits pesés sur place. "Nous estimons, a précisé M. Gray, que les consommateurs ont le droit de savoir exactement ce qu'on leur donne pour leur argent, tout comme on leur indique le contenu de tous les produits préemballés, qu'ils soient vendus dans une boîte, une bouteille ou tout autre contenant".

Bourses du Conseil des Arts

Le Conseil des Arts du Canada a publié les résultats de son deuxième concours de bourses spéciales de maîtrise. Les nouveaux boursiers, au nombre de 100, ont été choisis parmi 588 candidats proposés par des membres du corps professoral des universités canadiennes. Ces bourses, d'une valeur de \$4,000 chacune et valable pour un an, s'adressent aux étudiants canadiens exceptionnellement doués qui préparent

actuellement un baccalauréat spécialisé et qui désirent entreprendre des études de maîtrise dans les humanités ou les sciences sociales.

Attribution des premières Bourses de la Reine

Le Conseil des Arts du Canada annonce également l'attribution des premières Bourses de la Reine à trois Canadiens qui se proposent d'entreprendre un programme de maîtrise en études canadiennes. Les boursiers sont: Cecil L. Bradley, étudiant en science économique à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard; Roger Rolfe, étudiant en science politique à l'Université de Toronto; et Louise Viau, étudiante en droit à l'Université de Montréal. Ils commenceront leurs études de maîtrise à une université canadienne l'automne prochain. Les bourses d'une valeur de \$4,000, comportent également une indemnité pour les frais de scolarité et une indemnité de voyage au besoin. Les Bourses de la Reine ont été établies pour commémorer la visite de la Reine Elisabeth II au Canada à l'été 1973. A l'avenir trois bourses seront attribuées annuellement.

Le transport maritime de chevaux vivants est interdit

Le ministère des Transports a annoncé que depuis le 1er juillet le transport maritime des chevaux vivants est interdit à tous les ports canadiens.

Cette interdiction s'applique à tous les chevaux sauf ceux de race certifiés et ceux faisant partie de chargements spéciaux d'au plus 50 têtes ayant obtenu au préalable l'approbation du ministère.

Aucun cheval ne pourra être expédié de ports canadiens pour quelque raison que ce soit durant les derniers mois de l'automne et de l'hiver, soit du 1er novembre au 31 mars inclusivement, en raison des mauvaises conditions météorologiques qui prévalent dans l'hémisphère nord à cette époque.

Cette interdiction a été établie suite à des requêtes de sociétés de protection des animaux, et à des enquêtes effectuées par le ministère qui ont révélé qu'il était impossible de transporter en grand nombre des chevaux à bord d'un navire sans leur infliger des souffrances inutiles.

Un navire canadien populaire à Oslo

Ayant quitté son port d'attache il y a cinq semaines, le destroyer porte-hélicoptères *Annapolis*, en compagnie d'autres unités de la Force navale permanente de l'Atlantique, a récemment fait une escale de neuf jours à Oslo (Norvège) afin de permettre à son équipage de se reposer et d'effectuer l'entretien courant des bâtiments.

Pour la première fois au cours du présent exercice, le navire a été ouvert au public pendant 2 heures et demie et a accueilli un total de 2,600 visiteurs.

Depuis leur départ d'Oslo pour Greenock (Écosse) les navires ont effectué des manoeuvres dans la mer du Nord et la Manche. Des bâtiments français et des appareils de l'Aéro-navale se sont joints à eux en vue de participer à un court exercice de tir en surface et de défense aérienne.

Les membres de l'équipage de l'*Annapolis* ont démontré leur compétence lorsqu'ils ont descendu la vedette du navire à la surface d'une mer houleuse. L'embarcation a transporté du personnel entre l'escorteur d'escadre hollandais *Rotterdam* et un remorqueur français.

Une escale de fin de semaine au port de Cherbourg, sur la côte de Norman-



Le destroyer porte-hélicoptères *Annapolis*

die, a permis aux membres de l'équipage de l'*Annapolis* de participer à un programme sportif bien rempli, de faire des excursions à Paris et de visiter, en autobus, les plages où a eu lieu le débarquement du Jour-J.

Avant de partir pour l'Écosse en con-

tournant Land's End et en traversant la mer d'Irlande, l'*Annapolis* a accueilli à bord le Commandant en chef des Forces du secteur oriental de l'Atlantique (OTAN), l'amiral sir Terence Lewin, de la *Royal Navy*, qui a visité le navire.

Cent millions supplémentaires pour l'ACDI

Des dépenses supplémentaires de 100 millions de dollars ont été autorisées pour l'exercice financier qui vient, à l'ACDI, afin de répondre aux besoins urgents des pays en développement, surtout dans les domaines des denrées alimentaires et des engrais. C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la Session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU le 11 avril. Les déboursés pour l'aide officielle au développement devraient ainsi atteindre 733 millions de dollars en 1974-1975, par rapport à 585 millions pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars 1974. Les fonds supplémentaires aideront à maintenir la valeur réelle de l'aide canadienne, malgré l'augmentation des prix, et à garder au programme d'aide son élan actuel tout en permettant à l'ACDI de répondre efficacement aux nouveaux besoins des pays en dé-

veloppement importateurs de pétrole.

M. Sharp a ajouté que le Canada appliquerait aux pays en développement son système de préférences tarifaires généralisées dès le 1er juillet. A l'ouverture de la session, le Secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré que la pauvreté des masses était la plus sérieuse mise en demeure contre la civilisation mondiale actuelle.

Le Canada a fait des efforts particuliers durant les derniers mois pour que tous les pays, aussi bien les donneurs traditionnels que ceux dont les revenus ont augmenté à cause du pétrole, prennent des mesures pour aider les pays importateurs de pétrole qui sont aux prises avec la crise énergétique. Le programme de l'ACDI a d'ailleurs été réévalué afin que l'aide au développement soit dirigée vers les pays qui en ont le plus besoin. Le Canada a aussi fait des demandes dans ce sens auprès des institutions multilatérales, dont certaines banques régionales de développement, dont il est membre.

L'ACI a déjà pris certaines mesures: un appui à la balance des paiements au moyen de subventions pour l'achat de produits essentiels: denrées alimentaires et engrais, une plus grande célérité dans l'exécution des projets actuels, une utilisation plus flexible par l'ACDI de ses possibilités de déliement de l'aide. Les projets à long terme comprennent le développement de nouvelles sources d'énergie, une meilleure utilisation de l'énergie, et le développement de projets de substitution des importations et d'augmentation des exportations.

Subvention à la Croix-Rouge

La Croix-Rouge a reçu de l'ACDI une subvention de \$250,000 pour son programme d'opérations de secours en Indochine. Cette subvention, annoncée le 24 avril, porte à 1 million de dollars les contributions canadiennes à cet organisme.

Commerce extérieur: produits automobiles et produits connexes

Les importations de produits automobiles en provenance des États-Unis ont atteint 1,473 millions de dollars au cours du premier trimestre de 1974, soit une augmentation de 10.5% par rapport à la même période de 1973 (1,332 millions). Tandis que les exportations ont diminué de 4% pour passer de 1,388 millions à 1,330 millions de dollars, la balance commerciale a enregistré un déficit de 143 millions de dollars comparativement à un surplus de 56 millions au cours de la période correspondante de 1973.

La baisse des exportations de produits automobiles s'explique par une diminution de 20% des expéditions de pièces par suite d'un recul marqué de la production de véhicules aux États-Unis. Toutefois, les exportations d'autos et de camions ont été plus élevées que durant la période correspondante de 1973, soit 6.5% et 11% respectivement. Les importations de véhicules en provenance des États-Unis ont aussi augmenté parce que les ventes ont continué d'être bonnes au Canada. Les importations de voitures particulières ont augmenté de 12.5%, atteignant 350 millions de dollars, et les importations de camions ont fait un bond de 38% pour s'établir à 207 millions de dollars. Les importations de pièces ont augmenté plus modérément, totalisant 881 millions de dollars.

Les exportations et les importations de produits automobiles et de produits connexes ont toutes deux baissé de 23 millions de dollars dans le commerce du Canada avec les pays d'outre-mer; le déficit demeure le même, soit 117 millions de dollars. Fait remarquable, les importations de

voitures particulières ont diminué de 24% (78 millions de dollars).

Par suite des modifications précédentes quant à la source des importations, les importations canadiennes en provenance des États-Unis ont augmenté de 10 points, atteignant 75.3% au cours des trois premiers mois de 1974. Les importations en provenance du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest de du Royaume-Uni ont été réduites respectivement à 15.7%, 5.1% et 1.4%. Du premier trimestre 1973 au premier trimestre 1974, la valeur unitaire des autos fabriquées aux États-Unis s'est accrue de 1% seulement tandis que les valeurs unitaires des autos fabriquées au Japon et en Allemagne de l'Ouest ont respectivement progressé de 12% et 20.5%.

Découverte d'importants stocks de crevettes au large de la Colombie-Britannique

La pêche de la crevette pourrait connaître une grande expansion au large de la côte centrale de la Colombie-Britannique, à la suite des récentes découvertes des scientifiques fédéraux des pêches.

Le navire de recherche sur les pêches *G.B. REED*, rattaché à la station biologique du Pacifique du Service des pêches et des sciences de la mer, à Nanaimo (C.-B.), a réalisé vers la fin d'avril une pêche expérimentale au chalut qui a permis de découvrir la présence de 150 milles carrés environ de productives pêcheries de crevettes concentrées à 30 milles au sud-ouest de Namu, dans le bassin Reine-Charlotte.

Le directeur, M. W.E. Johnson, a fait observer que cette découverte confirmait des dires des scientifiques de la station qui, travaillant en collaboration avec la Direction du développement industriel du Service, avaient supposé l'existence de nouveaux stocks considérables dans la région.

M. T.H. Butler, chercheur scientifique chargé du programme de la station concernant les crustacés, a trouvé de grandes concentrations à des profondeurs de 90 à 110 brasses. Les crevettes étaient de bonne qualité et donnaient en moyenne une livre par 120.

Selon M. Butler, les présents stocks permettraient des prises annuelles de quelque cinq millions de livres, ce qui,

aux prix actuels, rapporterait \$750,000 aux pêcheurs.

M. Butler a ajouté qu'il y avait eu, depuis trois à cinq ans, une augmentation substantielle des populations de crevettes le long de la côte et que la découverte d'autres concentrations un peu plus au nord était probable.

Une industrie... (suite de la page 2)

Autres facteurs

A part l'exploitation industrielle, d'autres facteurs peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement forestier. Ils comprennent l'exploitation minière et sismique, les ruptures d'oléoducs et de gazoducs, la construction de routes, l'expansion des villes et les aménagements hydro-électriques. Les insectes et les maladies venant d'autres pays ont aussi fait de graves dégâts comme la maladie hollandaise de l'orme, la tenthrède du mélèze et le puceron lanigère du sapin, contre lesquels nos forêts sont sans défense.

La population elle-même peut produire de mauvais effets. En plus de créer un énorme problème de pollution par les déchets, l'homme est responsable de 75 p. cent des incendies de forêt.

La pollution de l'air fait aussi des dommages graves aux récoltes agricoles et forestières. Il y a de nombreux polluants de l'air, mais au Canada, le plus grave est le bioxyde de soufre qui provoque une perte directe pour l'industrie forestière de 1.2 à 2.8 millions de dollars par année. Les plantes peuvent être carrément tuées par la pollution atmosphérique, mais la plupart ne meurent qu'après y avoir été exposées pendant plusieurs années. Les arbres à feuilles persistantes sont en général plus sensibles que les arbres à feuilles caduques, et des espèces importantes comme le pin blanc sont très fragiles.

Au Canada, trois centres principaux déversent annuellement quelque 6.5 tonnes de bioxyde de soufre dans l'atmosphère, et quelque 60 p. cent des zones touchées sont des forêts.

Les Gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les universités collaborent de plus en plus dans des domaines comme les pratiques d'aménagement des forêts et la recherche écologique.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.